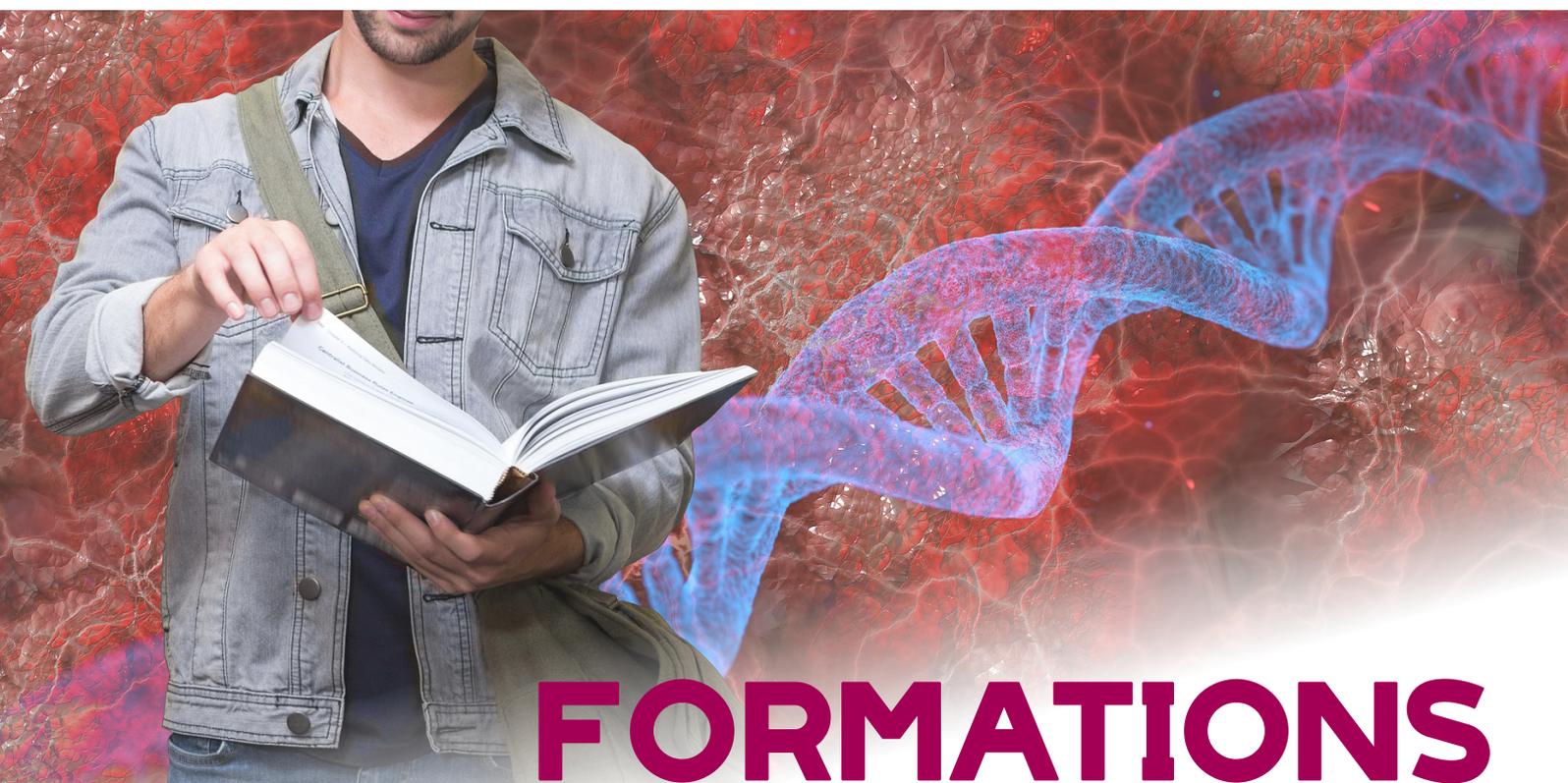


AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

CENTRE DE FORMATION



FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2022

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



- Qui sommes-nous ? page 3
- Pour s'inscrire page 4
- Formations à venir page 5

FORMATIONS SPÉCIFIQUES MALADIES NEUROMUSCULAIRES

- Connaissance des maladies neuromusculaires - Niveau 1 (2 sessions) page 7
- Connaissance des maladies neuromusculaires - Niveau 2 - Cycle 1 page 8
- Essais cliniques et traitements : accompagner les malades et leur famille page 9
- Bien installé dans son fauteuil page 10
- Compensation du membre supérieur page 11

FORMATIONS SPÉCIFIQUES ACCOMPAGNEMENT

- La fonction de RPS : les fondamentaux page 13
- Législation sociale page 14
- Accueil et gestion des émotions page 15
- Fin de vie et le deuil : accompagner les familles page 16

FORMATIONS TRANSVERSES

- Maladies Neuromusculaires : Processus adaptatifs et risques psychiques page 18
- Éducation Thérapeutique du Patient page 19
- Améliorer ses écrits professionnels page 20
- Formateur occasionnel (2 sessions) page 21

- Comment financer votre formation page 22
- Handicap et accessibilité page 23

QUI SOMMES-NOUS ?

L'AFM-Téléthon a créé en 2015 son Centre de Formation. Rattaché à la Direction des Actions Auprès des Familles (DAAF), il a pour missions :

- ∞ assurer le développement des compétences spécifiques de ses acteurs
- ∞ diffuser les connaissances sur les maladies neuromusculaires et ses expertises métiers

L'objectif de cet organisme est ainsi de contribuer à la valorisation, la visibilité, la reconnaissance des métiers et le développement des compétences, en lien avec l'objet de l'association : vaincre les maladies neuromusculaires.

À ce titre, le Centre de Formation a vocation à développer des activités de formation en externe et notamment auprès des partenaires de santé.

L'ÉQUIPE

- ∞ Une Responsable de l'organisme
- ∞ Une assistante
- ∞ Un chargé E-learning et développement

QUELQUES CHIFFRES

Plus de 130
salariés formés
en 2021

92%
des objectifs atteints
en fin de formation*

Plus de 97 %
des stagiaires considèrent avoir amélioré leurs
connaissances et ou compétences suite à nos formations*

Plus de 98 %
des stagiaires mettent en avant la maîtrise des contenus et
des compétences techniques de nos intervenants*

98 % des stagiaires
conseilleraient nos formations à leurs collègues*
(2% sans opinions)

* Sondage réalisé sur un panel de 61 stagiaires entre janvier et juin 2021

POUR S'INSCRIRE

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

EN INTERNE

- ① Inscription par votre supérieur hiérarchique auprès de la DRH
- ② **2 mois avant le début de la formation** : confirmation de votre inscription par la DRH et envoi d'un questionnaire de renseignement par le Centre de Formation
- ③ **3 semaines avant le début de la session** : Envoi de votre convocation

contact : formationdrh@afm-telethon.fr

EN EXTERNE

- ① Remplir le bulletin d'inscription
- ② **2 mois avant le début de la formation** : confirmation de votre inscription par le centre de formation
- ③ **3 semaines avant le début de la session** : Envoi de votre convocation

contact : centredeformation@afm-telethon.fr

Pour toute personne en situation de handicap, veuillez contacter le centre de formation (centredeformation@afm-telethon.fr) afin de vérifier que les moyens techniques (ou matériels) et pédagogiques permettent de vous accueillir dans les meilleures conditions.

LES FORMATS

LES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL se déroulent à Évry ou à Paris. En fonction des dynamiques et des besoins, certaines formations peuvent se dérouler en région.

LES FORMATIONS À DISTANCE se développent avec une approche synchrone via Microsoft TEAMS ou asynchrone avec notre outil E-learning pour vous permettre plus de flexibilité et de souplesse en terme d'horaire et de disponibilités



Cette nouvelle offre de formations distancielles sera proposée dans les mois à venir afin de s'adapter à vos envies, disponibilités et contraintes. Celles-ci pourront être en partie ou totalement sous ce nouveau format.

CONSULTER LE CATALOGUE

EN INTERNE

Sur  :
Dans la section « mon entité »
- « Centre de Formation »

EN EXTERNE

Bientôt sur le nouveau site de l'AFM-Téléthon
afm-telethon.fr
Dans la rubrique « Nos formations »

Une version numérique (pdf) peut vous être adressée sur simple demande à
centredeformation@afm-telethon.fr

Approche des maladies neuromusculaires

Objectifs pédagogiques:

- Comprendre l'origine des maladies neuromusculaires
- Identifier les principales maladies neuromusculaires
- Adapter sa pratique aux formes de la maladie

Public :

- Salarié nouvellement recruté sur un poste en contact avec les familles

Connaissance de l'AFM-téléthon

Objectifs pédagogiques:

- Connaître la stratégie, les missions et l'organisation de l'AFM-Téléthon
- Comprendre les valeurs et les enjeux de l'engagement à l'AFM-Téléthon

Public :

- Nouveaux salariés
- Bénévoles concernés des délégations et groupes d'intérêt

Intimité, sexualité, parentalité

Objectifs pédagogiques:

- Comprendre les enjeux de la santé sexuelle et reproductive
- Savoir accompagner les malades et leurs familles sur les questions de l'intimité, de la sexualité et de la parentalité

Public :

- Salariés concernés
- Bénévoles concernés des délégations et groupes d'intérêt

FORMATIONS SPECIFIQUES MALADIES NEUROMUSCULAIRES

TITRE	LIEU	DATES
Connaissance des maladies neuromusculaires Niveau 1		
Session 1 :	Evry	<i>Du 29 mars au 1^{er} avril 2022</i>
Session 2 :	Evry	<i>Du 6 au 09 septembre 2022</i>
Connaissance des maladies neuromusculaires Niveau 2 - Cycle 1	Paris	<i>Du 7 au 10 juin 2022</i>
Essais cliniques et traitements : accompagner les malades et leur famille	Evry	<i>Du 8 au 9 mars 2022</i>
Bien installé dans son fauteuil	Evry	<i>Du 17 au 18 mai 2022</i>
Compensation du membre supérieur	Evry	<i>Du 13 au 14 septembre 2022</i>

CONNAISSANCE DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES NIVEAU 1

Depuis près de 30 ans, l'AFM-Téléthon accompagne les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aide à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie.

Cette formation, conçue par les experts de l'AFM-Téléthon, permettra à tout professionnel intervenant auprès de malades, de connaître les principales pathologies neuromusculaires, d'identifier leurs conséquences et de comprendre leur prise en charge médicale et paramédicale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir informer les familles sur :
 - L'origine et les conséquences des principales maladies neuromusculaires
 - Les prises en charge médicales et paramédicales pour ces maladies
 - Les avancées de la recherche et les pistes thérapeutiques

CONTENU

- **1^{er} jour (4h30 de théorie)**
 - Les bases de la génétique
 - Les principales maladies neuromusculaires : classification, origines, tableaux cliniques
- **2^{ème} jour (6h30 de théorie + 1h de bilan / évaluation des 2 premières journées)**
 - La prise en charge rééducative : orthopédique, kinésithérapique, respiratoire
 - La prise en charge clinique : chirurgicale, cardiaque, respiratoire, nutritionnelle
- **3^{ème} jour (6h15 de théorie + 45min d'étude de cas)**
 - Les aspects psychologiques des maladies neuromusculaires
- **4^{ème} jour (3h de théorie + 1h15 de visite du Généthon + 2h de bilan / évaluation oral)**
 - Les avancées scientifiques et perspectives thérapeutiques
 - De la connaissance à la pratique : reprise des points abordés et mise en perspective professionnelle avec auto-évaluation des acquis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés, études de cas, questions-réponses, quizz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 1h30)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

Public

Externe : Tout.e professionnel.le intervenant auprès de personnes atteintes de pathologies neuromusculaires

Interne : Direct.rices.eurs, Référént.e .s Parcours de Santé, Assistant.es.s des Services Régionaux, Professionnel.le.s de santé des consultations spécialisées et du pôle Yolaine de Kepper

Prérequis

Aucun

Organisation

4 jours (28 heures de formation)

1^{er} jour : 9 h 30 - 17 h 30

2^{ème} jour : 9 h - 18 h

3^{ème} jour : 9 h - 17 h 30

4^{ème} jour : 9 h - 16 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Evry

Dates

Session 1 : du 29/03 au 01/04/2022

Session 2 : du 06/09 au 09/09/2022

Prix

1000 € HT

FORMATRICE/EUR/S

Pascale RAOUL,
Référente Parcours de Santé à l'AFM-Téléthon
Nadège GROLEAU,
Référente Parcours de Santé à l'AFM-Téléthon

INTERVENANT/E/S

Spécialistes médicaux, paramédicaux et scientifiques des maladies neuromusculaires



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

CONNAISSANCE DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES NIVEAU 2 - CYCLE 1

Depuis près de 30 ans, l'AFM-Téléthon accompagne les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aide à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie.

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'accompagnement et aux soignants qui interviennent auprès des malades ainsi qu'aux chercheurs investis sur ces pathologies. Elle leur permettra d'approfondir leurs connaissances sur ces pathologies et de dialoguer efficacement entre réseaux d'accompagnement et de prise en charge : médicaux, paramédicaux, sociaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître l'origine et les conséquences des principales maladies neuromusculaires
- Comprendre les prises en charge médicales et paramédicales des principales maladies neuromusculaires
- Identifier les réseaux médicaux de référence pour ces maladies

CONTENU

Définition, tableau clinique, aspects génétiques, prise en charge médicale et paramédicale des patients, seront abordés pour chacune des principales maladies neuromusculaires :

1^{er} jour (5h de théorie + 2h réservées pour répondre aux questions des stagiaires)

- Myotonie de Steinert
- Dystrophinopathies
- Aspects psychologiques de ces pathologies

2^{ème} jour (5h de théorie + 2h réservées pour répondre aux questions des stagiaires)

- Dystrophie facio-scapulo-humérale
- Myasthénie
- Dystrophies musculaires de Duchenne et Becker
- Aspects psychologiques de ces pathologies

3^{ème} jour (5h30 de théorie + 1h30 réservées pour répondre aux questions des stagiaires)

- Amyotrophies spinales
- Myopathies des ceintures
- Dystrophies musculaires et myopathies congénitales
- Aspects psychologiques de ces pathologies

4^{ème} jour (3h30 de théorie + 1h réservée pour répondre aux questions des stagiaires + 1h de bilan oral)

- Cytopathies mitochondriales
- Etat de la recherche sur la dystrophie myotonique de type 1

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances, études de cas clinique, partages d'expériences, questions-réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 30 min)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

Public

Externe : Tout.e professionnel.le intervenant auprès de personnes atteintes de pathologies neuromusculaires

Interne : Direct.rices.eurs de Services Régionaux, Réfèrent.e.s. Parcours de Santé, Professionnel.le.s de santé des consultations spécialisées et du Pôle Yolaine de Kepper, Cherch.euses.eurs de l'Institut des biothérapies

Prérequis

Avoir déjà suivi la formation "Connaissance des maladies Neuromusculaires - Niveau 1"

Organisation

4 jours (28 heures de formation)

1^{er} jour : 8 h 30 - 18 h

2^{ème} jour : 9 h - 18 h

3^{ème} jour : 9 h - 18 h

4^{ème} jour : 9 h - 15 h

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Paris

Dates

Du 07/06 au 10/06/2022

Prix

1000 € HT

FORMATRICE/EUR/S

Dr El Hadi HAMMOUDA,
Neurologue conseil à l'AFM-Téléthon

INTERVENANT/E/S

Spécialistes des maladies neuromusculaires en activité



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

ESSAIS CLINIQUES ET TRAITEMENTS : ACCOMPAGNER LES MALADES ET LEUR FAMILLE

À l'AFM-Téléthon, les *Référents Parcours de Santé* accompagnent les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aident à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie. Le développement des essais cliniques et l'arrivée des nouveaux traitements posent de nouveaux objectifs d'information et d'accompagnement.

Cette formation permettra aux professionnels d'adapter leurs interventions à ce nouveau contexte.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les différentes phases d'un essai clinique du développement à la mise sur le marché
- Connaître le rôle des différentes instances réglementaires pour la mise en œuvre d'un essai et pour la fixation du prix d'un nouveau traitement
- Savoir trouver l'information et se tenir informé sur les essais cliniques en cours et les nouveaux traitements
- Comprendre l'impact psychologique de la participation ou non participation à un essai clinique
- Connaître le cadre de référence de l'accompagnement des personnes dans les essais cliniques
- Identifier les moments clés d'une participation à un essai et être capable de mettre en œuvre un accompagnement adapté à chacune de ces étapes

CONTENU

1^{er} jour (2h30 de théorie + 2h de cours interactions avec questions/réponses + 1h45 de démonstration d'outils)

- Le développement d'un médicament : essai clinique, production et mise sur le marché des nouveaux traitements
- L'accès aux nouveaux traitements et le prix du médicament
- L'information sur les essais cliniques et les nouveaux traitements : outils et circuits

2^{ème} jour (1h d'échanges libres sur les notions de la veille + 4h30 de cours interactifs alternant théorie et études de cas ou débat + 1h d'auto-évaluation)

- Les aspects psychologiques dans la participation et l'information liés aux essais cliniques et à l'arrivée des nouveaux traitements
- Repères sur l'accompagnement des personnes malades et de leur entourage dans les essais et traitements : rôle du SR

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés, réflexions collectives, études de cas cliniques, apport d'informations, questions-réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 30 min)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

Public

Externe : Tout.e professionnel.le intervenant auprès de personnes impliquées ou pouvant être impliquées dans des essais cliniques en lien avec les maladies neuromusculaires

Interne : Prioritairement Direct.rices.eurs de Services Régionaux, Référent.e.s Parcours de Santé

Prérequis

Avoir déjà suivi la formation "Connaissance des maladies Neuromusculaires - Niveau 1" ou avoir des connaissances de base sur les pathologies des malades neuromusculaires sont nécessaires.

Organisation

2 jours (14 heures de formation)

1^{er} jour : 10 h - 18 h

2^{ème} jour : 8 h 30 - 16 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Évry

Dates

Du 08/03 au 09/03/2022

Prix

500 € HT

FORMATRICE/EUR/S

Marie-Christine BELLOT,
Coordinatrice nationale des Services Régionaux à l'AFM-Téléthon

INTERVENANT/E/S

Carole André, Direction scientifique
Un.e intervenant.e, MYOINFO
Hervé NABARETTE, Direction des Affaires Publiques
Ariane HERSON, Institut de Myologie



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

BIEN INSTALLÉ DANS SON FAUTEUIL

À l'AFM-Téléthon, les *Référents Parcours de Santé* accompagnent les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aident à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie. Ils sont en lien, auprès des familles, avec les réseaux de professionnels pour les soins, la scolarité, la compensation du handicap et la vie sociale.

Cette formation leur permettra d'identifier les problématiques liées à l'utilisation du fauteuil roulant, de repérer une installation inadéquate et d'orienter les familles vers les réseaux compétents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la conception et le fonctionnement d'un fauteuil roulant manuel et électrique
- Assurer une vigilance sur l'installation posturale de l'utilisateur et sur l'usage qu'il fait de son fauteuil roulant
- Comprendre l'impact d'une utilisation inadéquate du fauteuil roulant sur la santé de la personne et sur son autonomie au quotidien
- Savoir orienter de façon pertinente les utilisateurs de fauteuil roulant dans le réseau de soin compétent

CONTENU

1^{er} jour (1h de théorie + 2h45 de mises en situation pratique et jeux d'analyses + 30min de questions / réponses)

- Qu'est ce qu'un fauteuil roulant manuel (FRM) et électrique (FRE) : conception générale et fonctionnement d'un FRM et d'un FRE
- Processus de choix d'un fauteuil roulant
- Rôle du RPS dans ce processus
- Présentation des signes d'appel : Douleur / escarres / troubles du contrôle postural

2^{ème} jour (3h de théorie + 2h30 d'ateliers pratiques et de démonstrations + 45min d'auto-évaluation)

- Présentation des complications physiologiques d'un mauvais positionnement par pathologie
- Présentation CPM et motifs de consultation. Aides techniques à la posture
- Présentation des différents coussins anti escarres
- Importance des essais et rôle de chacun des partenaires dans le cadre des acquisitions de matériels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés, questions-réponses, ateliers de manipulation de fauteuils roulants, vidéos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 1h)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

Elise DUPITIER, Neurologue conseil à l'AFM-Téléthon

Claire COUTURIER-LOGER, Référente Parcours de Santé à l'AFM-Téléthon

Public

Externe : Tout.e professionnel.le intervenant auprès de personnes en fauteuils roulants

Interne : Référent.e.s Parcours de Santé

Prérequis

Aucun

Organisation

1.5 jours (10,5 heures de formation)

1^{er} jour : 13 h - 17 h 30

2^{ème} jour : 9 h - 16 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Evry

Dates

Du 17/05 au 18/05/2022

Prix

375 € HT

INTERVENANT/E/S

Emmanuel MOUSSARD, Technicien à l'AFM-Téléthon



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

COMPENSATION DU MEMBRE SUPÉRIEUR

À l'AFM-Téléthon, les Référents Parcours de Santé accompagnent les malades et leur famille au quotidien et tout au long de l'évolution de la maladie. Ils sont à leurs côtés à chaque nouvelle étape de la maladie pour les soutenir dans leur projet de vie et garantir leur autonomie.

Cette formation leur permettra de repérer les besoins liés à la perte de capacité fonctionnelle du membre supérieur et de faciliter l'accès des malades aux aides à la compensation. Cette formation s'inscrit dans le projet de l'AFM-Téléthon de favoriser la mise à disposition des outils de compensation de la perte de fonctions du membre supérieur.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement du membre supérieur
- Identifier les signes de la perte de la fonction motrice du membre supérieur chez le malade neuromusculaire
- Connaitre le fonctionnement et le déroulement d'une consultation membre supérieur
- Identifier les rôles et fonctions de chaque acteur du parcours compensation du membre supérieur
- Comprendre les différentes étapes d'accès au dispositif "D'ac membre supérieur"
- Orienter les malades vers les consultations membres supérieurs pilotes
- Comprendre les différents types de financement existants
- Accompagner les malades dans leur parcours jusqu'à l'obtention du dispositif d'assistance

CONTENU

1^{er} jour (4h de cours interactifs alliant 50% théorie et 50% mise en situation ou retours d'expériences + 2h de travail en sous-groupes avec mises en situation)

- La fonction motrice et l'impact de sa perte sur la vie quotidienne
- Présentation d'une consultation pilote pour le membre supérieur
- Les acteurs et les circuits de l'accès à la compensation : consultation, évaluation, prêt, financement

2^{ème} jour (1h30 d'échanges libres sur les notions abordées la veille + 1h30 de cours interactif + 3h de démonstrations et tests + 30 min d'auto-évaluation)

- Les aides techniques pour la compensation : présentation des différents dispositifs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours interactifs alliant théorie et pratique, démonstrations et manipulations d'appareils, mises en situation, études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 1h)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

Karima AHNACHE,

Responsable du service innovation et aides techniques à l'AFM-Téléthon

Marie-Christine BELLOT,

Coordinatrice nationale des Services Régionaux à l'AFM-Téléthon

Public

Externe : Tout.e professionnel.le intervenant auprès de personnes atteintes de pathologie entraînant une perte de la fonction motrice du membre supérieur

Interne : Référent.e.s Parcours de Santé

Prérequis

Aucun

Organisation

2 jours (14 heures de formation)

1^{er} jour : 9 h - 17 h 30

2^{ème} jour : 8 h 30 - 17 h

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Évry

Dates

Du 13/09 au 14/09/2022

Prix

500 € HT

INTERVENANT/E/S

Elise DUPITIER, Ergothérapeute conseil à l'AFM-Téléthon

Une ergothérapeute de consultation pour le membre supérieur

Démonstrateurs d'aides techniques



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

FORMATIONS SPECIFIQUES ACCOMPAGNEMENT

TITRE	LIEU	DATES
La fonction de RPS : les fondamentaux	Evry	<i>Du 18 au 20 Octobre 2022</i>
Législation sociale		
Session 1 :	A distance + Evry	<i>Du 9 mai au 10 juin 2022</i> <i>Le 17 juin 2022</i>
Session 2 :	A distance + Evry	<i>Du 19 septembre au 21 octobre 2022</i> <i>Le 10 novembre 2022</i>
Accueil et gestion des émotions	Evry	<i>Du 13 au 14 juin 2022</i>
Fin de vie et le deuil : accompagner les familles		
Session 1 :	Evry	<i>Du 9 au 10 mai et le 4 juillet 2022</i>
Session 2 :	Evry	<i>Du 10 au 11 octobre et le 12 décembre 2022</i>

LA FONCTION DE RPS : LES FONDAMENTAUX

Cette fonction créée par l'AFM-Téléthon en 1988 dans le cadre de sa mission « Aider », propose d'accompagner les personnes malades et leur entourage dans toutes les étapes de la maladie. Les RPS se positionnent aux côtés de la personne malade et de sa famille pour les aider à cheminer dans la construction de leur projet de vie en favorisant leur autonomie en santé.

Cette formation est articulée autour de la posture professionnelle et des valeurs qui sous-tendent cette fonction. Elle vise à transmettre et partager les savoirs, savoir-faire et savoir-être des Référents Parcours de Santé dans un souci d'harmonisation et d'amélioration continue des pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les missions du RPS et ses domaines d'interventions
- Appréhender la posture singulière du RPS dans chacun de ces domaines
- Acquérir un socle de connaissances (dans chaque domaine d'intervention) basé sur un apport théorique et des partages d'expérience
- Repérer et utiliser les outils et ressources à disposition pour exercer la mission

CONTENU

1^{er} jour (1h d'échange sous format d'un tour de table + 5 h de théorie + 1h de travail en sous-groupes)

- Le concept d'accompagnement et la fonction de Référent Parcours de Santé
- Les repères de pratique au service de l'accompagnement
- Le parcours de soin : un accompagnement ancré dans la maladie

2^{ème} jour (30 min d'échanges sur les notions présentées la veille + 3h de théorie + 1h30 de débat + 1h30 de mise en situation)

- Le parcours vie quotidienne et compensation : comment j'accompagne une personne à formuler ses besoins et attentes à la MDPH
- L'identification et la mobilisation du réseau : de l'information à la coordination
- Le parcours vie sociale et relationnelle : de quoi s'agit-il, comment j'aborde ce sujet avec la personne

3^{ème} jour (45 min d'échanges sur les notions présentées la veille + 2h45 de théorie avec témoignages + 1h15 de questions-réponses avec auto-évaluation)

- Aider au choix de la réponse la mieux adaptée : les aides techniques, l'adaptation du véhicule, l'aménagement du logement
- Evaluation du stage (1h30 avec tour de table)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques, études de cas, mises en situation, témoignages, échanges et débats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 1h)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

Public

Interne : Référent.e.s Parcours de Santé débutant.e.s

Prérequis

Aucun

Organisation

3 jours (21 heures de formation)

1^{er} jour : 9 h - 18 h

2^{ème} jour : 9 h - 17 h 30

3^{ème} jour : 8 h 45 - 16 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Evry

Dates

Du 18/10 au 20/10/2022

Prix

750 € HT

FORMATRICE/EUR/S

Angélique VINOLAS, Directrice de Service Régional à l'AFM-Téléthon

Valérie DUMARGNE, Référente Parcours de Santé à l'AFM-Téléthon

INTERVENANT/E/S

Direct.rices.eurs de Services Régionaux, Référent.e.s Parcours de Santé expérimentés, cadres de l'AFM-Téléthon



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

LEGISLATION SOCIALE

À l'AFM-Téléthon, des professionnels de l'accompagnement et des soignants ont pour mission d'accompagner les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aident à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie.

Cette formation vise à donner un accompagnement à travers une approche par les droits des malades et des familles, basée sur de l'information, de l'orientation et si besoin le recours à la médiation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le fonctionnement des instances (CDAPH et Comex) et identifier les interlocuteurs et les missions des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).
- Connaitre les bases de la législation sociale en matière de compensation pour les adultes
- Connaitre les bases de la législation sociale en matière de compensation pour les enfants et les dispositifs spécifiques en matière de scolarité
- Maîtriser le cheminement d'une demande (formulaire à compléter, délais, points de vigilance)
- Savoir accompagner un recours et activer les leviers internes (CAC) ou externes (FDC, RAPT, C360, ...) en cas de difficultés
- Réfléchir sur les postures professionnelles, l'utilisation des ressources, les recherches à réaliser et les modalités de sollicitation du service juridique

CONTENU

En e-learning (apprentissage asynchrone : 10h de théorie avec quizz réparties sur 5 semaines)

- Les principales missions et instances de la MDPH
- Le droit à compensation pour les adultes
- Le droit à compensation pour les enfants
- L'instruction des demandes
- Les recours et leviers à activer

En présentiel (1h30 d'échanges libres sur les notions abordées en E-learning + 4h30 d'ateliers en sous-groupes avec mises en situation + 1h d'auto-évaluation)

- Analyse en sous-groupes de cinq cas pratiques, sous la supervision de la Direction des Affaires Publiques et d'un Directeur inter-régional de la Direction des Actions auprès des Familles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-learning asynchrone permettant d'avancer à votre rythme chaque semaine (documentation, fiches pratiques, vidéos, quizz, forum d'échange apprenants/formateurs...)
- Journée en présentiel (échanges, travaux de groupes, études de cas, mises en situation)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes au début de la journée en présentiel (tour de table de 1h30)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant et en fin de formation
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

Anne Claude LEVOYER,

Directrice adjointe des affaires publiques santé et citoyenneté AFM-Téléthon

Public

Externe : Tout.e professionnel.le souhaitant accompagner ses patients dans l'exercice de leurs droits en matière de législation sociale

Interne : Référent.e.s Parcours de Santé nouvellement arrivé.e.s

Prérequis

Aucun

Organisation

**Partiellement à distance
(17 heures de formation)**

10h en E-learning

7h en présentiel

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

A distance
+ 1 jour à Evry

Dates

Session 1 : du 09/05 au 10/06/2022
et le 17/06/2022

Session 2 : du 19/09 au 21/10/2022 et
le 10/11/2022

Prix

625 € HT

INTERVENANTS

Fatima Khallouk, chargée de mission santé et citoyenneté; **Anne Binder**, juriste; **Amélie Lefebvre**, juriste; **Valérie Barataud**, responsable compensation et aide individualisée



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

ACCUEIL ET GESTION DES ÉMOTIONS

A l'AFM-Téléthon, les secrétaires des Services Régionaux et les secrétaires des Consultations Spécialisées pour les maladies neuromusculaires accueillent par téléphone et physiquement les malades et leur famille tout au long de l'évolution de la maladie. Ils sont amenés à les écouter depuis le moment de la recherche de diagnostic puis à chaque nouvelle étape de la maladie et dans chaque situation liée aux conséquences de la maladie. Ils doivent faire face aux émotions des malades et des familles en même temps qu'à leurs propres émotions pour accueillir et écouter de façon efficace et professionnelle.

Cette formation les aidera à identifier leurs propres émotions de façon à adopter une juste distance et une attitude appropriée à chaque situation et à chaque moment.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître, accueillir et contenir les émotions de l'autre
- Identifier et utiliser ses propres émotions dans le cadre de l'accompagnement proposé aux familles dans le service

CONTENU

1er jour (cours interactifs alternant théorie, mise en pratique et échanges libres)

- Les émotions : l'alphabet des émotions
- Accueillir ses propres émotions :
 - se recentrer
 - les identifier
 - Identifier le/les besoins sous-jacent
 - s'observer, se débriefier
 - mobiliser ses ressources
 - poser des limites
 - oser exprimer son ressenti et ses besoins

2er jour (cours interactifs alternant théorie, mise en pratique et échanges libres)

- Les émotions de l'autre :
 - les accueillir en face à face, au téléphone, ou en visioconférence
 - contenir, apaiser
 - accueillir les émotions fortes : cas de la colère et la tristesse
 - désamorcer les situations complexes (agressivité, revendication, etc.)
- Zoom sur les situations apportées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Atelier de brainstorming, jeux de rôles, mises en pratique, débriefing, études de cas, apports de techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

Marie-Lise BABONNEAU et Claire-Cécile MICHON,
Psychologues conseil AFM-Téléthon

Public

Externe : Tout.e professionnel.le souhaitant améliorer ses capacités d'accueil, d'écoute et de gestion des émotions en lien avec la maladie

Interne : Secrétaires des Services Régionaux et des Consultations Spécialisées pour les maladies neuromusculaires

Prérequis

Aucun

Organisation

1.5 jour (10.5 heures de formation)

1^{er} jour : 13 h 30 - 17 h 30

2^{ème} jour : 9 h - 16h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Evry

Dates

Du 13/06 au 14/06/2022

Prix

500 € HT



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

FIN DE VIE ET LE DEUIL : ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Formation commune Bénévoles et Salariés des réseaux Aider

L'approche de la question de la fin de vie et du deuil est centrale pour les personnes et les entourages concernés par une maladie neuromusculaire. Elle est essentielle pour celles, professionnelles ou bénévoles, qui les accompagnent. Aujourd'hui, il s'agit pour les différents acteurs confrontés à ce « moment de vie » de pouvoir parler et agir « sans renoncer au combat de vaincre la maladie ».

Cette formation vise à permettre à ceux qui soutiennent et accompagnent les familles, de se sentir « outillés » face à cette situation, de trouver une juste place pour accueillir, une posture pour écouter, des ressources pour informer et entourer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les besoins des malades, de leur famille et de leurs proches, confrontés à la fin de vie ou au deuil
- Favoriser l'accompagnement en lien avec les évolutions du contexte médical et le cadre législatif français
- Contribuer aux conditions favorables à un accueil adapté prenant en compte la volonté du malade, le cheminement des familles et de leurs proches

CONTENU

1^{er} jour (4h15 de cours interactifs alternant 20% de théorie avec 80% de mises en situation, brainstorming et témoignages)

- Les différents niveaux de rencontre et d'écoute
- Directives anticipées et Fin de vie : de quoi parle-t-on?
- Poursuite des échanges et présentation du formulaire sur les directives anticipées
- Retours d'expérience sur l'accompagnement de la fin de vie

2^{ème} jour (30 min d'échanges libres sur les notions de la veille + 1h de théorie + 1h de mise en pratique + 2h15 d'échanges notamment à partir de situations apportées par les participants)

- L'écoute active et l'écoute silencieuse
- Les grandes lignes du deuil
- Accueillir la tristesse, la colère et le silence

3^{ème} jour (6h de mise en commun accès sur la pratique, l'écoute et l'échange + 1 h d'auto-évaluation)

- Journée à géométrie variable dont le déroulé sera défini à l'issue des 2 premiers jours de formation en fonction des retours et attentes des stagiaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de repères théoriques et législatifs, échanges de pratique, témoignages, mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau et recueil des attentes en début de session (tour de table de 1h30)
- Auto-évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

Marie-Lise BABONNEAU et Claire-Cécile MICHON,
Psychologues conseil AFM-Téléthon

Public

Externe : Tout.e professionnel.le souhaitant accompagner des familles sur les questions de la fin de vie et du deuil

Interne : Bénévoles et professionnels investis dans une mission d'accompagnement des familles

Prérequis

Aucun

Organisation

3 jours (21 heures de formation)

1^{er} jour : 10 h - 17 h

2^{ème} jour : 9 h - 16 h

3^{ème} jour : 10h - 17h

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Évry

Dates

Session 1 : Du 09/05 au 10/05/2022
et le 04/07/2022

Session 2 : Du 10/10 au 11/10/2022
et le 12/12/2022

Prix

750 € HT

INTERVENANTS

Psychologue et chercheuse maladies neurodégénératives, sur fin de vie et directives anticipées, **Remi DUGAS,** Bénévole de l'AFM-Téléthon



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

FORMATIONS TRANSVERSES

TITRE	LIEU	DATES
Maladies Neuromusculaires : Processus adaptatifs et risques psychiques <i>(divisée en 2 séminaires de 3 jours)</i>		
1 ^{er} séminaire :	Paris	Du 18 au 20 mai 2022
2 ^{ème} séminaire :	Paris	Du 8 au 10 juin 2022
Éducation Thérapeutique du Patient <i>(divisée en 2 séminaires de 3 jours)</i>		
1 ^{er} séminaire :	Paris	Du 16 au 18 novembre 2022
2 ^{ème} séminaire :	Paris	Du 14 au 16 décembre 2022
Améliorer ses écrits professionnels	Evry	Du 07 au 9 décembre 2022
Formateur occasionnel		
Session 1 :	A distance + Evry	Le 22 mars 2022 Du 6 au 7 avril 2022
Session 2 :	A distance + Evry	Le 20 septembre 2022 Du 12 au 13 octobre 2022

MALADIES NEUROMUSCULAIRES : PROCESSUS ADAPTATIFS ET RISQUES PSYCHIQUES

À l'AFM-Téléthon, des professionnels de l'accompagnement et des soignants ont pour mission d'accompagner les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aident à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie.

Cette formation permettra aux professionnels déjà expérimentés et formés sur ces maladies, d'aborder les aspects spécifiquement liés aux conséquences psychologiques de ces maladies et ainsi de compléter leurs compétences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre et repérer les répercussions psychologiques des principales maladies neuromusculaires chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte :
 - sur la construction de l'identité personnelle, l'évolution de la personnalité et la vie affective
 - sur le développement de l'intelligence ou le fonctionnement de la pensée
- Acquérir des repères théoriques en relation avec les pratiques des professionnels et le vécu des personnes malades et de leur entourage

CONTENU

- L'impact de la maladie dans le développement et l'évolution psychologique
- L'annonce du diagnostic
- La prise de conscience et le travail de deuil
- L'incidence de la maladie sur l'entourage familial : enfants, parents, conjoints, fratrie
- L'importance de l'autre dans l'accès à l'autonomie
- D'une dépendance physique vers un risque de dépendance psychologique
- La conquête de l'identité : image de soi identité et identifications
- Un accompagnement de qualité jusqu'au bout : du curatif au palliatif
- Analyse théorico-clinique des conditions psychosociales d'accès à la vitalité mentale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Témoignages, analyses collectives des témoignages et de situations vécues par les stagiaires, apports théoriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau en début de session, acquisition des connaissances durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

Dominique COLIN,
Professeur d'université (psychologie et développement), Psychothérapeute

Public

Interne : Direct.rices.eurs des Services Régionaux, Référent.e.s Parcours de Santé, Professionnel.le.s des consultations spécialisées et du Pôle Yolaine de Kepper.

Prérequis

Une expérience de l'accompagnement des malades et des connaissances de base sur ces pathologies sont préférables.

Organisation

**6 jours en 2 parties de 3 jours
(42 heures de formation)**

1^{er} jour : 10 h - 18 h

2^{ème} jour : 9 h - 17 h

3^{ème} jour : 8 h 30 - 16 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Paris

Dates

Du 18/05 au 20/05/2022

et du 08/06 au 10/06/2022

Prix

Formation INTRA AFM

INTERVENANTS

Psychologues cliniciens en activité, personnes concernées par une maladie neuromusculaire, entourage familial de personnes concernées par une maladie neuromusculaire.



CONTACTS

☞ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☞ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

À l'AFM-Téléthon, les *Référents Parcours de Santé* accompagnent les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leur famille dans leur projet de vie et les aident à faire face à chaque nouvelle étape de l'évolution de la maladie. Des patients-experts sont impliqués dans la mise en place d'ateliers thématiques collectifs ou de programmes d'éducation thérapeutique.

Cette formation permet aux professionnels et aux bénévoles de s'inscrire dans ces projets, soit au sein de l'association, soit dans d'autres réseaux institutionnels. L'éducation thérapeutique constitue également un outil supplémentaire pour les pratiques d'accompagnement individuel et collectif.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir ou développer les compétences requises pour participer à des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient

- Compétences pédagogiques : diagnostic éducatif, animation de séances individuelles ou collectives, évaluation du programme
- Compétences organisationnelles : implication dans l'équipe projet, tenue du dossier éducatif et recueil d'activités, coordination avec les différents acteurs
- Compétences relationnelles : relation de confiance, techniques d'entretien centrées sur le patient

CONTENU

- Les bases de l'Éducation Thérapeutique du Patient et les programmes d'ETP autorisés par les ARS
- L'écoute active et la relation d'aide
- Le diagnostic éducatif
- L'intervention éducatrice en fonction des stades d'acceptation de la maladie chronique
- Les compétences attendues pour les patients atteints de maladies neuromusculaires
- Éducation individuelle / Éducation collective
- L'animation de séances éducatives
- L'organisation de projets d'ETP à l'AFM-Téléthon

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-learning, exposés, mises en situation, témoignages et échanges de pratiques, réflexion individuelle et en groupe, débats, auto-évaluations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau en début de session, acquisition des connaissances durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

EmPatient, Empowering patients, organisme de formation, conseils, accompagnement et mise en place de programmes d'éducation thérapeutique du patient

Public

Interne : Direct.rices.eurs de Services Régionaux, Référent.e.s Parcours de Santé, Patient.e.s-expert.e.s.

Prérequis

Une expérience de l'accompagnement en santé est nécessaire.

Organisation

6 jours en 2 parties de 3 jours (42 heures de formation)

1^{er} jour : 10 h - 18 h

2^{ème} jour : 9 h - 17 h

3^{ème} jour : 8 h 30 - 16 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Paris

Dates

Du 16/11 au 18/11/2022

et du 14/12 au 16/12/2022

Prix

Formation INTRA AFM



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

AMÉLIORER SES ÉCRITS PROFESSIONNELS

Pour les Référents Parcours de Santé, l'écrit professionnel est un outil au service des personnes accompagnées. Il doit permettre de restituer des observations, de les analyser, d'élaborer des recommandations et des conclusions. Il doit s'inscrire dans le cadre légal et faire preuve d'objectivité ou d'une subjectivité maîtrisée. Il doit également être adapté à ses objectifs et à son destinataire. Les écrits les plus fréquemment produits par les RPS sont : les comptes rendus de visites aux familles accompagnées, les courriers adressés à ces familles suite aux visites, les courriers adressés aux institutions, les fiches de suivi et de liaisons partagées avec l'équipe.

Cette formation vise à repérer les spécificités des différents écrits professionnels et à acquérir des méthodes pour produire des écrits pertinents et efficaces.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre juridique des écrits professionnels
- Décrire et synthétiser son observation
- Savoir rédiger des écrits professionnels en fonction de la nature, des objectifs et du destinataire du document

CONTENU

- Le cadre juridique :
 - les écrits professionnels dans le secteur médico-social
 - la confidentialité et l'accès aux documents
- Méthodologie de rédaction :
 - recueil et sélection des informations pertinentes
 - distinction : faits, opinions, sentiments, préconisations
 - adaptation de l'écrit à la situation de communication
 - synthèse, structuration, hiérarchisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances, exercices pratiques individuels, analyses collectives (à partir des apports des stagiaires)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau en début de session, acquisition des connaissances durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

FORMATRICE/EUR/S

François FLAMENT,
Consultant formateur en communication écrite et animateur d'ateliers d'écriture, Parmentier Bleu Social, Paris Ile-de-France

Public

Interne : Référent.e.s Parcours de Santé en difficulté pour la rédaction d'écrits professionnels.

Prérequis

Aucun

Organisation

3 jours (21 heures de formation)

1^{er} jour : 9 h - 17 h 30

2^{ème} jour : 9 h - 17 h 30

3^{ème} jour : 9 h - 17 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Evry

Dates

Du 7/12 au 9/12/2022

Prix

Formation INTRA AFM



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

FORMATEUR OCCASIONNEL

À l'AFM-Téléthon, des salariés sont recrutés tout au long de l'année pour travailler auprès des personnes malades et de leur famille. Certains auront un contact occasionnel à distance d'autres assureront un accompagnement de proximité.

Cette formation vous permettra d'acquérir les outils et méthodes nécessaires pour animer avec succès des formations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les missions du formateur occasionnel
- Maîtriser les méthodes et les techniques de préparation et d'animation d'une formation
- Utiliser un outil de réunion à distance (Zoom)
- Savoir relancer, motiver et recadrer
- Apprendre à conclure une séance de formation

CONTENU

- Comprendre l'andragogie pour adultes
- Définir les besoins et objectifs de formation
- Différencier les objectifs de formation, pédagogiques et opérationnels
- Elaborer un contenu de formation à partir d'un programme
- Animer la formation (du début à la fin)
- Déterminer quels seront les outils d'évaluation adéquats pour estimer les acquis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Prise de contact téléphonique individuelle avant la formation, apports théoriques, ateliers pratiques, discussions, jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de niveau en début de session, acquisition de connaissances durant ou en fin de session
- Satisfaction de la formation

Public

Interne : Professionnel.le.s de l'AFM-Téléthon impliqués dans la conception et l'animation de séquences de formation

Prérequis

Avoir déjà accompagné ou formé des collaborateurs

Organisation

3 jours (21 heures de formation)

1^{er} jour (à distance) : 9 h - 17 h 30

2^{ème} jour (présentiel) : 9 h - 17 h 30

3^{ème} jour (présentiel) : 9 h - 17 h 30

De 10 à 15 stagiaires

Lieu

Distanciel (Zoom)

Présentiel : Evry

Dates

Session 1 : le 22/03/2022 (en visio) et du 06 au 07/04/2022 (en présentiel)

Session 2 : le 20/09/2022 (en visio) et du 12 au 13/10/2022 (en présentiel)

Prix

Formation INTRA AFM

FORMATRICE/EUR/S

Les formateurs mobilisés pour dispenser ces formations ont tous suivi une formation de formateur et bénéficient d'une expérience d'un minimum de 10 ans dans le métier concerné par la formation.



CONTACTS

☎ Direction des Ressources Humaines : 01 69 47 12 77 / 28 45

☎ Centre de Formation : 01 69 47 11 76 / 56

VOTRE EMPLOYEUR

Votre formation peut être prise en charge par votre employeur qui se doit, dans le cadre du plan de développement des compétences, d'assurer l'adaptation de ses salariés à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper leur emploi, au regard notamment des évolutions technologiques. Pour cela, il doit vous proposer des formations prévues dans le cadre du plan de développement des compétences.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.servicepublic.fr

LES OPCO

Votre entreprise peut également faire financer votre formation par l'opérateur de compétences (OPCO) dont elle dépend. Le coût de la formation ainsi que les frais annexes peuvent être remboursés à l'entreprise ou pris en charge directement par l'OPCO.

Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre **OPCO de référence** :

- **Opcommerce**, l'opérateur de compétences du commerce ;
- **ATLAS**, l'opérateur de compétences des services financiers et du conseil ;
- **Opcosanté**, l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé ;
- **AFDAS**, l'opérateur de compétences et fonds de formation des artistes-auteurs ;
- **Uniformation**, l'opérateur de compétences de la cohésion sociale ;
- **Opcaprox**, l'opérateur de compétences des entreprises de proximité ;
- **AKTO**, l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main d'œuvre ;
- **OCAPIAT**, l'opérateur de compétences pour la coopération agricole ;
- **OPCO 2i**, l'opérateur de compétences industrie ;
- **Constructys**, l'opérateur de compétences de la construction ;
- **OPCO Mobilités**, l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité.

POLE EMPLOI

Si vous êtes demandeur d'emploi ou en accompagnement dans le cadre d'une Convention de Reclassement Personnalisé (CRP), d'un Contrat de Transition Professionnelle (CTP) ou d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP), vous pouvez faire appel à l'Aide individuelle à la formation (AIF) pour financer directement votre formation.

Pour cela, vous pouvez solliciter une aide de Pôle emploi directement sur la plate-forme **Mon compte formation** ou demander directement conseil à **votre conseiller pôle emploi**.

LA RÉGION

Votre région peut également financer votre projet de formation professionnelle. La Caisse des dépôts et consignations permet aux conseils régionaux d'accompagner des projets de formation. Le montant des aides financières et les critères de sélection des actifs pouvant bénéficier d'un abondement varient d'une région à l'autre. Après acceptation de votre demande, votre région a la possibilité de faire l'appoint directement sur votre compte personnel de formation.

Toutes les informations pour bénéficier de ce financement sont accessibles sur la plate-forme **Mon compte formation**.



Notre association garde à cœur de rendre accessibles ses formations aux plus grand nombre quels que soient les difficultés ou handicaps rencontrés.

Notre expertise historique de la maladie et du handicap moteur nous permet de vous proposer des formations en présentiel dans des locaux adaptés aux fauteuils roulants manuels et électriques ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

En plus de ces dispositions logistiques et techniques, nous entretenons un réseau avec plusieurs partenaires afin de pouvoir vous guider et vous accompagner quel que soit le type de handicap :

L'AGEFIPH

L'association de gestion du fond pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées a pour mission de favoriser l'emploi des personnes handicapées (trouver un emploi, suivre une formation,...).

Elle propose des aides financières aux centres de formation, aux entreprises de droit privé ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. L'aide à la formation est accordée prioritairement pour le financement des actions de formation préalables à la qualification ou pour la compensation du handicap.

Pour en savoir plus : www.agefiph.fr

LE FIPHFP

Le fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, est l'équivalent de l'AGEFIPH pour la fonction publique.

Il propose des aides à la formation qui porte notamment sur les frais pédagogiques, sur une partie de la masse salariale de l'agent et sur les frais afférents à la formation.

Pour en savoir plus : www.fiphfp.fr

LA MDPH

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées ont pour mission d'accueillir, informer, accompagner et conseiller des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus, vous pourrez retrouver sur leur site web les annuaires départementaux des acteurs du handicap : mdphenligne.cnsa.fr

LA RÉSEAU "CAP EMPLOI"

Ce réseau correspondant au pôle emploi des Personnes en Situation de Handicap (PSH).

Sa mission consiste à promouvoir l'intégration et le maintien dans l'emploi.

Pour en savoir plus : www.cheops-ops.org



Association reconnue d'utilité publique

1, rue de l'Internationale - BP 59
91002 Évry-Courcouronnes cedex
Tél. : 33 (0)1 69 47 28 28 - Fax : 33 (0)1 60 77 12 16
Siège social : AFM - Institut de Myologie
47-83, boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris cedex 13
www.afm-telethon.fr